Document généré le 12 oct. 2024 02:57

International Review of Community Development
Revue internationale d'action communautaire

L'éducation populaire en France témoin de deux traditions
Two Traditions of Popular Education in France
La educación popular en Francia como testimonio de dos tradiciones

Jean-François Rodary

Numéro 3 (43), printemps 1980

Formation et éducation populaire

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1034982ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1034982ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)
2369-6400 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Rodary, J.-F. (1980). L'éducation populaire en France témoin de deux traditions. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (3), 7–16. https://doi.org/10.7202/1034982ar

Résumé de l'article

L'éducation populaire évoque en France quantité d'activités diverses et même disparates qui ont cependant en commun de vouloir permettre au plus grand nombre, au peuple, l'accès à la culture, au savoir, à la maîtrise de son avenir.

Ni totale dispersion, ni monolithisme idéologique, mais enchevêtrement historique de deux traditions, telle paraît être la perception la plus réaliste de l'histoire de l'éducation populaire. La première, « tradition républicaine » est plus orientée vers des objectifs de société et accorde la prééminence au savoir, à la production, au progrès pour libérer l'individu. La seconde, « tradition communautaire » est attachée au développement de la personne, à son autonomie, à sa liberté et soumet les processus éducatifs à ces valeurs. Chacune de ces traditions est bien sûr supportée par des institutions, des associations, des débats propres. Elles s'influencent réciproquement au point de rendre leur différenciation parfois difficile.

La notion de « formation permanente », et son support législatif récent, semble reléguer actuellement l'éducation populaire à la marge du système. Mais l'histoire montre que l'éducation populaire ambitionne plus qu'une formation générale collective et c'est là une des raisons pour laquelle elle est « populaire ».

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1980

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

L'éducation populaire en France témoin de deux traditions

J.F. Rodary

L'éducation populaire évoque en France une masse d'activités diverses et même passablement disparates, allant de l'Université populaire aux auberges de la jeunesse, du cours de dessin (ou de tout autre discipline) aux activités de loisirs, de la formation professionnelle aux colonies de vacances ou à l'aviation populaire. Faire l'"histoire de l'éducation populaire"[1], c'est cheminer dans une forêt d'initiatives, heureuses ou sans lendemain, mais qui toutes ont un point commun: permettre au plus grand nombre l'accès à la culture, au savoir, à la maîtrise de son devenir. L'expression ne trahit pas l'intention; c'est bien du peuple qu'il s'agit, des classes les plus laborieuses, amputées de leur culture, coupées des moyens d'expression, dominées dans leur vie. Il fallait, il faut mettre fin à cet état. L'infinie diversité des situations selon les époques, les personnes, les catégories sociales a pu susciter une multitude de réponses particulières. Toutes visent à plus de justice, une plus grande équité et surtout plus de dignité des hommes.

A s'en tenir aux opinions communément partagées, le sens de ce mouvement plus que séculaire ne fait pas de doute. L'essor de l'éducation populaire sanctionne une série de victoires sur les forces rétrogrades de l'obscurantisme, sur l'hypocrisie des classes dominantes, en un mot la "réaction" attachée à ses privilèges et antiprogressiste par définition. Il est vrai que la plupart des droits aujourd'hui reconnus furent jadis combattus, parfois âprement, par les forces au pouvoir et sous tous les prétextes. Vrai que ces luttes durent encore, faites de remises en cause des droits acquis sous couvert de libéralisme, mais aussi d'avancées stratégiques telles que la loi de 1971 "portant organisation de la formation professionnelle continue" dans le cadre de l'"éducation permanente". Il est hors de question de mettre en doute la véracité de ce constat. En revanche un regard attentif à la vie politique et sociale en France est en droit de s'étonner d'une vision aussi unanimiste de l'évolution, qui fond dans un même mouvement toutes les contributions récupérables, quels qu'en soient les motivations, les buts et les modalités d'application. Comme si l'unité éclatée à l'échelle des individus, des groupes, des écoles de pensée était recomposée à l'échelle de la société, dans un vaste courant purificateur et porteur d'un inéluctable progrès. Qu'en est-il dans les faits?

Ni totale dispersion, ni monolithisme idéologique, mais enchevêtrement historique de deux traditions, en total accord sur certains points, concurrentes sur d'autres, telle me paraît être la perception la plus réaliste de l'histoire de l'éducation populaire. Je qualifierai ces deux traditions respectivement de républicaine et de communautaire. Ce forfait accompli, reste à le justifier; ce qui sera le but de cette contribution.

Toutefois il faut dissiper quelques malentendus, sources possibles de la confusion la plus totale.

Première précision: il ne s'agit pas d'une nouvelle mouture, modèle 1979, de l'opposition entre forces progressistes et forces conservatrices. Je dis qu'il y a historiquement deux traditions populaires et qu'on ne saurait les confondre sans préjudices tant pour l'action à mener que pour la compréhension des faits.

D'où immédiatement la seconde remarque, à usage plus restreint. Il est de mode dans notre pays d'étiqueter les gens, les discours, ou les projets et de les juger d'emblée sans autre forme de procès. Dire qu'il y a deux traditions, c'est encourir le reproche d'opportunisme politique, d'allégeance à la thèse des deux cultures socialistes avancées par M. Rocard et rejetée avec horreur par les orthodoxes. Outre que les premières ébauches du travail dont ce texte ne représente qu'un aspect sont antérieures à l'énoncé rocardien et ne peuvent donc être soupçonnées d'opportunisme, il me semble important de dépasser le conformisme idéologique *lorsque des faits nous interpellent.* Le but de cet article serait peut-être atteint s'il contribuait modestement à cet effort, donnant à chacun l'occasion d'une réflexion sur ses engagements et le moyen de mieux se situer.

Ces précautions seraient probablement inutiles si une ambiguïté plus radicale qui plane sur la thématique communautaire venait à sauter. Dans le fond, si populaire remplaçait communautaire on saurait de quel côté l'on se trouve, tandis que la récupération du thème communautaire par les instances gouvernementales fait douter du désintéressement de ses adeptes. Pour certains, il est même erroné d'admettre qu'il s'agit de récupération et non tout simplement de l'expression normale de tendances paternalistes illusoirement perçues comme émancipatrices. C'est toute la problématique communautaire qui est en cause.

Sans aller jusqu'à cette extrémité, il me semble absolument indispensable de prendre conscience d'une difficulté de langage, due à la diversité des références idéologiques qu'accentue la différence des contextes historiques, politiques, économiques et sociaux. L'une de mes premières causes d'étonnement à la lecture du texte de F. Lesemann présentant les objectifs de la nouvelle série de la revue en mars 1978, fut qu'il puisse débuter ainsi: "Alors que les projets de développement communautaire, d'organisation communautaire sont de plus en plus prônés par plusieurs gouvernements et autorités des pays occidentaux..." (etc. fin de citation). Cette phrase traduit certainement une réalité socio-politique québécoise; elle résonne pour le moins bizarrement aux oreilles d'un Français, car la dimension communautaire est bien l'une des choses les plus étrangères aux préoccupations gouvernementales et des autorités en général, contrairement à ce que pourrait laisser croire le recours occasionnel et très intermittent aux effets de la rhétorique en ce domaine [2].

Néanmoins le développement communautaire est un phénomène social qui a toujours existé en France, mais hors du champ de l'action politique traditionnelle. Est-ce à dire que nous couvrons sous le même vocable des phénomènes radicalement différents selon qu'ils touchent la Belgique, la France, le Québec ou d'autres pays? Personnellement je ne le pense pas. La dimension communautaire s'exprime au travers d'activités économiques, politiques et culturelles que le contexte historique et social marque de son empreinte. Les éléments constitutifs de la vie communautaire sont alors agencés selon des combinaisons différentes qui donnent à chaque cas une configuration globale particulière. Si dans certains pays les caractéristiques communautaires prédominent au point qu'il semble difficile de les dissocier du système socio-politique en vigueur, la rupture est consommée en France. L'évolution du système français a conduit à la dissolution des communautés dans la collectivité, avec pour corrollaire l'atomisation et l'assujétissement des individus et la mise sous tutelle généralisée. L' enseignement n'a pas échappé à ce processus. Bien au contraire, il en a été l'un des instrument, tandis que l'éducation populaire a pu en certains aspects soutenir la résistance à cette tendance.

Le foisonnement des initiatives d'ordre éducatif ne permet pas de prime abord de trouver un fil directeur à l'histoire de l'éducation populaire aussi limpide que ne le fut le développement des institutions scolaires et universitaires dans l'histoire de l'enseignement en France. Cependant le contexte socio-politique des périodes d'expansion de l'éducation populaire est significatif. Les activités sont nées et ont rayonné en dehors des institutions établies, qu'elles soient gouvernementales, religieuses ou patronales. Elles sont généralement apparues en milieu populaire ou au sein de groupes marginaux d'inspiration socialisante, certains d'entre eux prenant du poids tels la Ligue de l'enseignement ou le mouvement du Sillon. On peut comprendre alors que les grandes phases de développement qui jalonnent son histoire se situent en période d'effervescence sociale et politique.

C'est l'apparition en 1830-1848 de la presse ouvrière, la création de la première bibliothèque à Paris, le développement des cours du soir et des écoles pour adultes. On y relève le rôle d'ouvriers tels Nadaud, Perdiguier, etc. La 1ère Internationale se préoccupe des problèmes d'instruction, d'éducation des adultes et y consacre une partie de ses travaux en plusieurs congrès : 1866, mémoire d'inspiration proudhonienne; 1867, liberté de l'enseignement; 1868, projet de réorganisation de l'enseignement présenté par un ouvrier lithographe. La commune élabore un enseignement populaire qui, pour avoir été éphémère, n'en est pas moins resté exemplaire. Les Universités Populaires sont nées de l'affaire Dreyfus qui ébranla des consciences. Les bouleversements de tous ordres qu'a engendrés la première guerre mondiale ne sont pas sans rapport avec la multiplication des entreprises : les mouvements de jeunesses, confessionnels ou laïcs, les ciné-clubs, les équipes sociales, la JOC, la JAC[3], etc. Le Front populaire de 1936 donne une impulsion inégalée à cette évolution. Mais à côté des lois réorganisant l'enseignement, ce sont surtout les orientations favorisant les activités culturelles et de loisirs, ou encore les initiatives syndicales qui marquent cette période. D'où le développement des Auberges de la Jeunesse, de l'aviation populaire, du théâtre populaire, des colonies de vacances, des Maisons de la Culture, des cours par correspondance, des conférences, etc. La liste serait longue, si nous voulions couvrir l'ensemble des activités, pour la plupart déjà existantes, qui prennent alors un essor extraordinaire, encouragé et soutenu par les lois sociales accompagnant ce mouvement. L'élan est brisé par la seconde guerre mondiale. Elle est cependant le temps de la réflexion et de l'espérance qui se traduit à la libération par un renouveau de l'éducation populaire. Les associations d'éducation populaire jouent alors un rôle fondamental dans tous les secteurs : sports, loisirs, culture, formation, action sociale. Mais déjà sont ébauchés puis mûris les projets qui après mai 68 ouvriront la voie à l'éducation permanente.

Entre ces périodes qui tous les vingt ou trente ans marquent l'histoire de l'éducation populaire, le mouvement s'essouffle parfois. Néanmoins des tabous sont tombés et d'autres expériences, souvent modestes, préparent de nouveaux progrès qui, s'ajoutant aux acquis antérieurs, annoncent l'essor de la phase suivante.

La cohérence des doctrines ou convictions qui ont motivé les engagements n'est pas toujours assurée. On peut toutefois percevoir deux tendances prépondérantes qui caractérisent les différentes interventions : l'une plus orientée vers des objectifs de société et accordant la prééminence au savoir, à la production, au progrès pour libérer l'individu; l'autre attachée au développement de la personne, à son autonomie, à sa liberté, valeurs auxquelles sont soumis les processus éducatifs. On ne peut à l'évidence dissocier aussi radicalement ces deux tendances. Elles s'influencent réciproquement, de sorte qu'il paraît parfois difficile de différencier telles ou telles activités. L'objectif de cette analyse n'est pas là; il est de définir les deux polarisations idéologiques de l'éducation populaire.

La tradition républicaine

On connaît l'histoire de l'enseignement en France. Les analyses classiques voient dans l'extension progressive de l'instruction publique une réponse obligée aux besoins du développement économique dont sciences et techniques sont des outils indispensables. On relève moins souvent que "derrière la querelle du contrôle idéologique de

l'instruction scolaire, on devine un accord très large sur ses fins et ses moyens"[4]. A. Prost porte ce jugement sur la période des affrontements majeurs qui au dernier quart de XIXème siècle voit la victoire des rationalistes et la promulgation des grandes lois laïques. Il n'est pas exagéré d'en reprendre les termes pour notre époque. Si les forces conservatrices ne concèdent une certaine démocratisation (numériquement parlant) que sous la pression de la nécessité, gardant le plus possible le contrôle de la formation, et si les forces progressistes sont gratifiées d'une détermination louable et d'une volonté de démocratisation plus active, on ne peut nier que toutes se réclament d'une volonté de progrès et de libération, par la Science et le Savoir. En dépit de quelques protestations de bonne foi, la hiérarchisation des valeurs met au premier rang les qualités intellectuelles (aptitudes à l'abstraction, élocution, érudition, faculté d'adaptation, etc) que l'éducation est chargée de développer. Il s'agit d'abord de former des producteurs qualifiés, former des citoyens conscients, former des individus cultivés, qui dans leurs différentes fonctions seront les promoteurs du progrès. L'aspect utilitaire est inhérent à cette conception de la vie sociale. Il y a implicitement une référence constante aux contingences matérielles qu'il s'agit de dominer, en produisant plus, en progressant.

Certes, les politiques avancées pour concrétiser ces projets divergent souvent et même profondément. Les intérêts de classe existent. Mais il existe aussi un accord fondamental quoi qu'inexplicite sur les fins. C'est au développement de la science, à l'accroissement des savoirs (garante du progrès ou d'un certian progrès) que sont conviés les hommes; c'est de la science, du savoir qu'on attend l'épanouissement de l'individu.

Selon cette perspective, "l'éducation populaire est tout ce qui permet à l'homme de progresser, d'en savoir un peu plus, et finalement de se sentir un peu mieux dans sa peau aujourd'hui qu'hier"[5]. Elle est populaire parce qu'elle prend en charge tous les individus et particulièrement ceux que le système rejette. Elle est populaire parce qu'elle sert l'intérêt collectif.

Dans cette ligne se sont multipliés un grand nombre d'institutions, ligues et mouvements. Le cours ou école pour adultes n'est pas tout à fait une nouveauté au XIXème siècle[6]. Néanmoins c'est après le premier empire que la formule se développe et en 1830 naît l'"Association polytechnique pour le développement de l'instruction populaire" (toujours existante). Le Conservatoire National des Arts et Métiers, créé sous la révolution, poursuit son oeuvre de promotion par l'enseignement technique en cours du soir. Mais c'est surtout dans la Ligue de l'Enseignement, née à la fin du second empire que se cristallise le mouvement. Principalement engagée dans la lutte pour la "trinité scolaire" (pour une école laïque, gratuite et obligatoire) et pour l'enseignement professionnel, elle étend progressivement ses activités au secteur extra-scolaire. Les oeuvres sociales sont prises en compte : cantines scolaires, caisses des écoles, colonies de vacances. Les UFO (Unions française des oeuvres laïques) sont lancées dans l'entre-deux-guerres : 1928, l'UFOLEP pour l'éducation physique; 1933, l'UFOLEA pour l'éducation artistique et l'UFOLEIS pour l'éducation par l'image et le son; 1934, l'UFOVAL pour les vacances. En 1936 est mis en place le Centre laïque d'aviation populaire et dix ans plus tard le Centre laïque de lecture publique, suivi en 1948 du Centre de tourisme culturel. En 1967, la Ligue devient Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.

D'autres mouvements ont participé à l'évolution générale. De jeunes maîtres mobilisés lancent vers la fin de la guerre de 1914-1918 un appel pour la rénovation des institutions scolaires. Ces "Compagnons de l'Université nouvelle" argumentent pour une école unique et prolongée, la liaison des enseignements théorique et professionnel, la suppression des barrières entre les divers ordres d'enseignement. Leurs conceptions "modernes" ont marqué tous les projets éducatifs ultérieurs. Alors que les clubs, associations ou autres groupements voient leur audience accrue pendant le front populaire, les syndicats et partis "de gauche" développent de leur côté les cours de formation syndicale et politique.

Toutes ces activités ne sont pas tournées exclusivement vers l'éducation par le savoir. Certaines même ont pour but de soustraire les jeunes à l'influence des institutions confessionnelles ou privées,

tant il est vrai que la querelle scolaire n'est qu'un aspect d'une certaine confrontation idéologique. Mais il n'en est pas moins patent que la scolarisation puis le développement de l'enseignement sous toutes les formes possibles et imaginables restent pour l'essentiel le fondement de la libération de l'homme.

Il faudrait montrer ici comment cette conception d'une émancipation de l'individu et de la collectivité par l'instruction et le savoir est liée au mode d'organisation et de développement de notre société; comment elle participe de l'idéologie moderne où la collectivité, consubstantielle à l'individu, l'Etat, l'économique, le "scientifique", le progrès, la production, sont devenus les sujets souverains auxquels, implicitement ou non, l'on se réfère. Vaste programme qui déborde trop largement le cadre de ce papier [7]. J'inviterai donc à admettre la très grande cohérence idéologique de ce courant de pensée, cohérence qui s'exprime, dans la démarche éducative, à trois niveaux :

- acceptation implicite de la primauté de nos représentations modernes évoquées ci-dessus.
- valorisation des conduites intellectuelles.
- orientation de l'éducation vers la formation, c'est-à-dire l'acquisition et la maîtrise par l'enseignement de savoirs et savoir-faire en vue de s'adapter au mieux et de façon efficace aux projets de société, confortant ainsi les schémas idéologiques (précédemment mentionnés) qui les sous-tendent.

Dans ce cadre, l'éducation populaire se propose de faire bénéficier tout le monde des bienfaits de cette formation. Dans le fond, la grandeur de cette tradition tient dans sa conviction que les hommes tous égaux pourront atteindre par cette voie un niveau de vie économique et surtout sociale qui permettra la libération de chaque individu.

C'est déjà cette ambition qui inspirait Condorcet dans son rapport sur "l'organisation générale de l'Instruction Publique" en 1792, dont on oublie bien souvent qu'il préconisait l'éducation des femmes, la mixité, l'indépendance de l'école, la laïcité, la gratuité et l'instruction prolongée à "tous les âges". C'est elle encore qui animait les promoteurs des associations et mouvements défenseurs de l'école. Jean Massé et la Ligue de l'Enseignement en sont peut-être le plus grand exemple. C'est toujours elle qui a motivé des générations d'instituteurs, mais aussi le législateur des grandes périodes de progrès de l'enseignement, telles qu'aux débuts de la IIIème République avec les lois laïques ou après la première guerre mondiale avec la loi de l'enseignement technique (1919 – loi Astier), par exemple. Cette ambition a toujours soutenu les mouvements, syndicats ou partis socialistes ou socialisants. Comme nous le verrons plus tard, elle n'est pas étrangère à la volonté d'extension de la formation permanente.

Il reste qu'une autre tradition populaire, sans remettre en cause l'utilité du savoir, mais inversant l'ordre des valeurs, a engagé en maintes occasions d'autres processus éducatifs.

La tradition communautaire

Lorsque la bourgeoisie voltairienne monte à l'assaut des privilèges, elle est anti-cléricale. Quelques décennies plus tard, bénéficiaire de l'opération, elle réintègre le giron de l'église, défenseur de l'ordre et de la hiérarchie, donc de ses intérêts. Ce ralliement stratégique lance au premier plan pour plus d'un siècle ce qu'il est convenu d'appeler la querelle scolaire, c'est-à-dire les affrontements sur la laïcité. Du même coup sont occultés non seulement l'étroite parenté idéologique qui fonde l'accord implicite des forces politiques en présence sur les fins de l'éducation (en ce domaine les protagonistes sont les héritiers de la bourgeoisie révolutionnaire), mais aussi la convergence de mouvements éducatifs ne partageant pas la même hiérarchie des valeurs.

Nombre d'initiatives d'origine ouvrière au XIXème siècle sont marquées au sceau du socialisme dit utopique. Cependant ce sont surtout les mouvements d'inspiration anarchiste, anti-autoritaire, "jurassienne" qui par la 1ère Internationale ont certainement été prédominants.
Quelques traits essentiels méritent une mention. Tout d'abord l'importance de la communauté (de travail, culturelle, parfois familiale, etc) : c'est dans et par ces communautés que doit se faire l'éducation. La fondant essentiellement sur le travail (et non la production)[8], on revendique l'autonomie, la responsabilité et la solidarité et dénonce

l'emprise de la culture bourgeoise, y compris sur les mouvements progressistes. La multiplicité des projets, expériences et réalisations autonomes souligne la richesse de ce courant. Mais la victoire du marxisme dans les principales organisations ouvrières lui ont ôté toute autorité après la "grande guerre". Il survécut cependant dans certains syndicats et partis dont il infléchit les tendances.

Ces essentiellement dans des milieux, restreints mais actifs, d'origine chrétienne que la pensée et l'action vont se conjuguer pour relayer et développer le mouvement. Au début de la IIIème République, les colonies d'enfants naissent à l'initiative de pasteurs; mais le protestantisme agit surtout au travers d'institutions coopératives et d'éducation populaire qui véhiculent l'idée de solidarité. Le mouvement s'amplifie et se diversifie pour aboutir en particulier aux quelques 143 Universités populaires (au 1er Mars 1902) dans lesquelles l'influence de "l'école de Nîmes", sans être exclusive, est très nette. La participation de socialistes, d'ouvriers, d'intellectuels révèle la convergence des courants d'idées socialistes et coopératifs.

De même le catholicisme social, dont Lamenais peut être considéré comme l'inspirateur initial, se mêle à cette évolution. Il prend une place d'abord modeste au XIXème siècle, puis de plus en plus importante avec le "Sillon" et Marc Sangnier qui l'oriente plus franchement vers les activités sociales (et aussi politiques). Après la première guerre mondiale, les "Equipes sociales", les mouvements de jeunesse (JOC, JAC, scoutisme etc.), les premières Auberges de la Jeunesse (lancées par M. Sangnier), les patronages, les CEMEA (Centres d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active) témoignent de la présence active de ces courants dans tous les domaines éducatifs populaires et souvent de leur rôle de précurseurs.

Plus qu'en tout autre domaine peut-être, il y a une réelle parenté des valeurs éducatives auxquelles adhèrent ces chrétiens et les socialistes utopistes. On les a souvent opposés pour des divergences sur l'ordre économique. Pourtant même en ce domaine des rapprochements seraient à faire entre l'association ouvrière des uns, le mouvement coopératif des autres en maintenant leurs orientations autogestionnaires par exemple. Quoi qu'il en soit, une convergence existe sur les finalités de l'éducation.

C'est l'individu ou mieux la personne qui en est le sujet; non pas l'individu abstrait (ou moyen) qu'il faut former à des fonctions sociales mais le membre d'une communauté concrète, à la fois individualisé (unique, différent) et partie intégrante de la communauté. On attend de l'éducation qu'elle permette l'expression de la personnalité, qu'elle accroisse les possibilités de communication, de relation au milieu social et naturel, d'emprise sur son évolution. D'où l'insistance permanente sur deux séries de thèmes :

- l'autonomie, la responsabilité, la créativité. L'homme n'est pas destiné à une fonction sociale, c'est lui et la communauté qui déterminent l'évolution sociale, compte tenu des contingences économiques, techniques, scientifiques. La communauté de référence, dont l'échelle varie selon le rapport humain en cause, doit tout à la fois protéger ces valeurs sur tous les plans et être le lieu de leur exercice.
- La globalité de l'éducation. Toute activité est expression de soi et relation à l'autre (relation sociale). Les activités culturelles, qu'elles soient artistiques, sportives, ludiques ou professionnelles, techniques, scientifiques, sont du ressort de l'éducation. Si certaines ont une importance capitale dans nos sociétés, en raison de la puissance qu'elles libèrent (il en va ainsi des activités de formation technique, intellectuelle, scientifique), elles ne sont pas toute l'éducation, ni quant au contenu, ni quant à la matière. La formation, mode d'éducation spécifique, opère de façon directive en fonction de critères et d'objectifs qui lui sont propres et indépendants de l'enseigné. L'éducation intègre ce processus à des fins personnelles et sociales de l'ordre de la relation, de la communication. D'autres modes d'éducation y contribuent. D'où l'intérêt manifesté pour les activités manuelles, artistiques, culturelles, sportives, de loisirs qui, chacune à leur manière, introduisent la dimension communautaire.

Là encore il faudrait montrer comment ces thèmes éducatifs se greffent sur un complexe idéologique dont les éléments clefs semblent être : la différence (dans l'égalité), la relation sociale, la

connaissance, avec pour corollaires : l'autonomie, l'anti-autoritarisme, la fédération, le développement, pour ne prendre que les notions les plus significatives de prime abord. Développer ce sujet nous entraînerait manifestement trop loin. Je me contenterai donc de quelques remarques importantes à mon sens.

Tout d'abord l'une des constantes de toutes les activités d'éducation populaire est la volonté de fonder l'activité éducative sur les activités du groupe ou de la communauté, non sur un enseignement formel, étranger au milieu. Il y a là le refus d'une dépossession, d'une aliénation de l'éducation.

Sur le plan des institutions, les formes de solidarité ont évolué au cours du temps. Mais quelle que soit l'appellation : mouvement mutuelliste, association populaire, mouvement coopératif, mouvement autogestionnaire, il y a tentative délibérée de situer la responsabilité à la base, refus d'un centralisme administratif ou autre, qui conduit à la mise sous tutelle, à l'uniformité, au conformisme.

Ces positions accompagnent la contestation de la hiérarchie des valeurs sociales dominantes et la valorisation des activités éducatrices autres que l'enseignement de disciplines intellectuelles. Dans cette tradition, s'approprier l'éducation ne consiste pas uniquement en un contrôle des activités enseignantes; c'est redonner aussi à toute activité sociale sa dimension éducative.

On conçoit donc qu'une crise de société permette le regain des thèses communautaires. La dépréciation dont elles sont l'objet dans le contexte socio-politique actuel et la méconnaissance qui s'ensuit expliquent les faiblesses de nombreuses expériences. Leur existence même manifeste néanmoins l'aspiration à une autre société, la recherche d'autres voies, quand le sentiment d'être dans une impasse devient trop fort.

Education populaire,
éducation permanente et formation permanente

L'occupation du pays au début des années 40 provoque un formidable brassage des idées et des hommes, surtout les jeunes. Beaucoup d'entre eux y trouvèrent un enrichissement culturel exceptionnel et tentèrent à la libération de poursuivre une oeuvre d'éducation populaire commencée dans les différents mouvements dont ils étaient issus : les Chantiers de jeunesse pour quelques-uns passés à la résistance, les Compagnons de France qui représentaient un courant explicitement communautaire, les Ajistes (mouvement des Auberges de la jeunesse) qui se réclamaient de Léo Lagrange et s'inspiraient de Giono, l'Ecole des Cadres d'Uriage puis les équipes de la Thébaïde, où l'influence du personnalisme fut notable et tous les mouvements de la Résistance qui réunirent les forces vives du pays de toutes origines. Ils ne furent pas étrangers à l'extraordinaire besoin de renouveau culturel manifesté à la Libération, certains s'engageant dans les associations d'éducation populaire auxquelles ils donnèrent impulsion et dynamisme. De cette période datent aussi d'ambitieux projets de réforme de l'Education.

Malgré l'optimisme initial qui favorisa la reprise d'une multitude d'activités, les différences d'orientation ne furent pas effacées. Le plan Langevin-Wallon, qui devint la charte des secteurs progressistes porte une attention particulière à l'éducation populaire, représentant pour tous les citoyens la "possibilité de poursuivre au-delà de l'école et durant toute leur existence, le développement de leur culture intellectuelle, esthétique, professionnelle, civile et morale". Cette éducation populaire est articulée autour des maîtres, préparés à ce rôle par l'université et les écoles normales, et que peuvent "aider" les organisations publiques ou privées ayant un but culturel. Un quart de siècle plus tard la Ligue de l'enseignement lui fait écho, par M. Tricot, à propos de l'éducation permanente où "trois secteurs méritent d'être distingués : l'éducation scolaire..., l'éducation professionnelle..., enfin l'éducation populaire que l'on peut elle-même subdiviser en deux sections : d'une part le recyclage professionnel et la formatiom sociale, d'autre part les activités socio-culturelles.." [9]. Et plus loin: "... L'éducation populaire doit agir dans trois directions essentiellement : elle doit apporter le savoir, le savoir-faire, le savoir-être", ce dernier étant "l'art de trouver les attitudes convenables (sic) dans une situation donnée, ou dans la fréquentation des autres" [10].

Il serait facile de multiplier les exemples de revendications ou de projets illustrant l'intégration

de l'éducation populaire dans un complexe éducatif essentiellement axé sur la formation, et maintenant la formation permanente, c'est-à-dire l'acquisition de savoirs, de "normes de conduite nouvelles", d'une "culture intellectuelle, esthétique, professionnelle, civile et morale" (notons l'ordre des qualificatifs). Cette formation s'articule sur les institutions enseignantes à tous les niveaux, l'école ou l'université devenant un centre rayonnant tous azimuts.

A l'exception de certains secteurs que nous retrouverons plus loin, les partis de gauche, les seuls partis à s'intéresser réellement à l'éducation populaire, et les syndicats ouvriers et enseignants se montrent les plus actifs continuateurs de la tradition républicaine. Depuis près de quarante ans les textes développent avec une continuité et une régularité remarquables des projets de formation de plus en plus étendus dans deux directions : d'une part la durée de formation revendiquée est accrue tant avant qu'après l'âge de la scolarité proprement dite, elle-même prolongée; d'autre part les secteurs d'activités intégrés ou reliés à l'institution scolaire s'accroissent sans cesse, les formateurs en tout genre constituant l'ossature du système unifié sous contrôle des pouvoirs publics avec une caution démocratique sous forme de gestion tripartite regroupant les représentants des collectivités publiques concernées, les représentants des personnels et les représentants des usagers.

A cette conception de la formation permanente qui absorbe peu à peu l'éducation populaire, s'oppose dans une certaine mesure la tradition communautaire toujours véhiculée par les mêmes milieux.

De nombreux chrétiens venus de la Résistance et des divers groupes précédemment mentionnés s'engagèrent dans la vie sociale, (après un passage au MRP [11] pour quelques uns). Pour les uns ce furent les associations d'éducation populaire, pour d'autres les problèmes du développement avec les "Equipes du Père Lebret" ou la presse et les revues – Témoignage Chrétien, Economie et Humanisme, Esprit – ou encore le militantisme syndical à la JAC, la JOC, la CFTC [12] devenue depuis le second syndicat ouvrier sous le signe déconfessionnalisé de CFDT[13]. Les mouvements de jeunes revivent et d'autres pour adultes naissent tels Vie Nouvelle et plus tard Citoyen 60, tous deux d'obédience personnaliste. La Jeune République, parti jadis fondé par Marc Sangnier, et le MLP [14], modestes organisations politiques de chrétiens socialistes, participent à la convergence socialiste qui donnera naissance au PSU [15] ou plus tard au nouveau Parti socialiste.

Dans le même temps les désenchantements politiques conduisent de nombreux militants de gauche. les jeunes en particulier, à reconsidérer leurs positions politiques et leurs engagements. C'est l'époque où sont réexaminés les jugements portés sur le socialisme dit utopique et la social-démocratie. Les années 60 enregistrent les dernières exclusions des non-orthodoxes tant chez les communistes ("crise" de l'union des étudiants communistes, affaire Garaudy) que chez les catholiques ("crise" de la JEC). Trop de possibilités d'activités socio-politiques se sont affirmées sur le terrain comme dans les esprits pour que la menace d'exclusion soit efficiente et sans recours. Le fait associatif s'est imposé comme moyen d'action directe et de prise en charge des problèmes de société. A l'antipode du monolithisme partisan, ce sont des structures souples, distinctes, adaptées à chaque domaine d'activité qui se créent. Il n'y a pas fusion des courants, dans la confusion des idées qui serait inévitable en raison de la diversité des origines, mais convergence des évolutions qui explique la renaissance du socialisme non communiste sur le plan politique et surtout le renouveau des thèses anti-autoritaires et communautaires sur tous les plans [16].

Ainsi, au travers de nombreux canaux a cheminé une certaine idée de l'éducation populaire et de l'éducation permanente quelque peu différente des conceptions dominantes.

Il s'agit de permettre le développement des associations autonomes, non subordonnées ou satellisées par le système scolaire. A un système hiérarchique dont l'école est la clef de voûte, est opposé un système d'institutions autonomes de statuts divers selon les besoins. Bien sûr l'enseignement n'est pas négligé dans la mesure où savoirs, formation technologique, expression orale ou écrite sont des outils de communication irremplaçables. Mais les autres modes d'expression doivent au même titre bénéficier eux aussi de moyens

suffisants à leur exercice, en particulier par le soutien des associations d'éducation populaire, lieu privilégié d'activités désintéressées ou indépendantes de contraintes professionnelles et sociales. C'est dans cet esprit que fut conçue l'éducation permanente, cadre général devant permettre leur développement.

On a pu croire après mai 68 qu'un effort serait fait en ce sens, lorsqu'il fut décidé aux accords de Grenelle [17] d'entamer des négociations syndicats - patronat pour la reconnaissance d'un droit à l'éducation permanente, sous forme de congés financés. Les associations, pensait-on, pourraient multiplier leurs activités grâce à la possibilité de les exercer pendant les heures de travail, sans perte de salaire pour l'intéressé et éventuellement hors du lieu du travail. C'était quelque peu se leurrer sur les objectifs des acteurs sociaux en présence. La loi de Juillet 1971 qui suivit les accords de 1969-1970 et "portant organisation de formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente" fonde ce que l'on appelle en France la législation de l'éducation permanente. Il n'y est question que de "formation professionnelle permanente (... qui) comporte une formation initiale (en clair : la scolarité) et des formations ultérieures (... constituant) la formation professionnelle continue". Celle-ci a explicitement pour objet "de permettre l'adaptation des travailleurs au changement des techniques et des conditions de travail, de favoriser leur promotion sociale (en clair, s'élever dans la hiérarchie) par l'accès aux différents niveaux de la culture et de la qualification professionnelle et leur contribution au développement culturel, économique et social". Il était difficile d'attendre autre chose qu'une "adaptation",, une "promotion" et une "contribution au développement" de la part des acteurs sociaux les plus marqués par la tradition républicaine. On comprend alors que les associations d'éducation populaire se débattent comme elles peuvent pour ramasser quelques miettes du gâteau, au risque de compromettre leur vocation, alors que les officines privées de formation permanente n'ont jamais tant proliféré. D'autant que la loi est l'objet d'un second marché de dupes : comme a pu le dire un syndicaliste CFDT, "les syndicats ont obtenu le droit à la formation, le patronat a obtenu le droit au contrôle". C'est d'ailleurs ce dernier point qui a motivé pour l'essentiel non pas l'opposition (il n'y eut qu'une voix contre lors du vote de la loi, émanant du seul représentant du PSU à l'Assemblée Nationale), mais l'abstention de la gauche.

Quelle évolution peut-on attendre? L'éducation populaire semblait devoir profiter d'un mouvement en faveur de l'éducation permanente où elle aurait trouvé les moyens de se développer en répondant à des aspirations de type communautaire de plus en plus répandues de nos jours. Mais l'idéologie dominante a prévalu, les actions de formation générale (savoir, technique) et professionnelle, collective ou individuelle, s'imposant pour constituer ce que l'on appelle communément la formation permanente. Le glissement de vocabulaire est à cet égard très symptomatique : alors qu'il n'était question que d'éducation permanente au début de la décennie à quelques exceptions près, on ne parle plus que de formation permanente. Signe des temps, l'éducation populaire vit en marge du système comme les communautés, tandis que la formation permanente, financée par les entreprises, donc par le travail des salariés, profite principalement aux mieux armés, ceux qui ont déjà une formation générale et professionnelle élevée. Pour qu'il en soit autrement, il ne suffira pas d'une plus grande "démocratisation de l'enseignement"; il faudra aussi reconsidérer nos positions sur les fins de l'éducation. L'histoire nous a montré que l'éducation populaire ambitionne plus qu'une formation générale collective, fût-elle de haut niveau, et c'est peut-être l'une des raisons majeures pour laquelle elle est "populaire".

Jean-François Rodary

NOTES

[1] Titre d'un ouvrage de Benigno CACERES, Éditions du Seuil, Collection « Peuple et Culture », Paris, 1964.

[2] Comment ne pas voir par exemple dans la référence à la « communauté nationale » un procédé incantatoire en vue d'exorciser les démons — qui se nomment peuples, régions, cultures (tout cela au pluriel), ou encore autonomie, différence, etc... — et pour rassembler sous la houlette nationale le troupeau des brebis de l'hexagone.

[3] J.A.C. : Jeunesse Agricole Chrétienne.
J.O.C. : Jeunesse OUvrière Chrétienne.

[4] Antoine PROST : *L'Enseignement en France - 1800-1967*, Armand Colin, Collection U.

[5] M. Tricot : *De l'Instruction publique à l'Éducation Permanente,* Téma Action, 1973. L'ouvrage reprend pour le compte de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente un travail collectif conduit en son sein.

[6] En 1709, J.-B. de la Salle et le curé de Saint-Sulpice avaient ouvert la première école pour adultes connue en France.

[7] L'ampleur de la tâche apparaît à la lecture de l'oeuvre de Louis DUMONT ; plus particulièrement pour ce qui a trait à l'émergence de l'Individualisme et de l'Économique en Occident, on se saurait trop recommander son *Homo Aequalis*, Gallimard.

[8] Notons à l'occasion que Proudhon a pu être appelé le philosophe du travail, non de la production.

[9] M. Tricot, op. cit. p. 89.

[10] Id. p. 112 et 113.

[11] M.R.P. : Mouvement républicain populaire ; sorte de démocratie chrétienne de gauche à ses débuts, il participe à la formule du tripartisme (M.R.P., Socialistes, Communistes) qui gouverne en France jusqu'en 1947. Son glissement à droite joint à l'option atlantique des socialistes entraîne la rupture du tripartisme et l'exclusion des communistes de toute instance gouvernementale.

[12] C.F.T.C. : Confédération française des travailleurs chrétiens.

[13] C.F.D.T. : Confédération française démocratique du travail.

[14] M.LP. : Mouvement de libération du peuple.

[15] P.S.U. : Parti socialiste unifié, qui fut souvent brocardé pour l'origine chrétienne d'un grand nombre de ses militants et responsables.

[16] À cet égard, il est symptomatique que parlant du rôle prépondérant des usagers de l'Union nationale des Associations de centres de soins (UNACS) dans le précédent numéro de la présente revue, les auteurs notent « qu'il s'agit le plus souvent de membres d'organisations de gauche non communistes à tendance autogestionnaire ». cf *Revue internationale d'action communautaire*, 1, printemps 1979, p. 68. Cette remarque pourrait être faite pour tous les secteurs où la dimension communautaire est effective.

[17] Accords entre gouvernement, patronat et syndicats signés en juin 1968 ; ils rétablirent la légitimité institutionnelle mise à mal par la contestation de mai.